

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 JUILLET 2018

Date de convocation : 23 juillet 2018

Présents :

Messieurs Hubert DUFFNER, Mario GANDELIN, Bernard GAY, François JOUVANCEAU, Jean-Yves LANNEAU, Alain MOUILLOT, Eric OUDARD, Olivier PETIT, Luc THURA.

Mesdames Claudine BOUVET, Emmanuelle GILLOT, Aurélia PERRIN, Sylvie TISSERAND.

Absents : Jean-François MAILLEY, Jean-Michel NOIROT

Secrétaire de séance : Emmanuelle GILLOT

Le compte rendu du Conseil Municipal du 22 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

➤ **Attribution du marché de travaux pour l'abattage et le débardage de la parcelle forestière n° 13**

Considérant la coupe blanche de la parcelle n° 13 de la forêt communale, inscrite au plan prévisionnel d'aménagement forestier, le Conseil municipal approuve l'offre de l'entreprise RIDEZ Christophe pour les travaux d'abattage au tarif de 8,00 € HT le M³ et de débardage au tarif de 8,00 € HT le M³, le tout pour un volume estimé à 240 M³.

➤ **Attribution du marché de travaux pour la création d'un cheminement piéton rue du Carouge**

Suite à la consultation des entreprises en procédure adaptée, en date du 23 juillet 2018, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) a procédé à l'ouverture des plis. M. le Maire fait le compte-rendu de la commission et de la conclusion de celle-ci, qui propose de retenir, après vérifications, l'entreprise EIFFAGE, moins disante pour un marché de 67 930,65 € HT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition de la CAO et attribue à l'unanimité le marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE.

➤ **Ecole Numérique – Validation du marché d'équipement numérique**

Considérant la convention de partenariat « Écoles numériques innovantes et ruralité » avec l'académie de Besançon pour la mise en œuvre et le financement du projet, suite à la consultation auprès de plusieurs entreprises concernant l'équipement numériques des classes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise DISTRIMATIC pour un montant de 12 143,19 € HT.

➤ **Convention de contrôle des débits et pressions des Points d'Eau Incendie (PEI)**

Il est rappelé au Conseil Municipal que le SDIS n'assure plus les contrôles techniques des poteaux d'incendie, ceux-ci devant être réalisés par les collectivités ou leur prestataire. Afin de respecter l'obligation de contrôle, le SIER propose d'assurer cette prestation pour le compte de la Commune dans le cadre d'une convention signée entre les parties pour un montant de 25 € HT par poteau. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette convention.

➤ **Validation du CEJ 2018-2021 et du PEdT 2018-2021**

Mme BOUVET et M. GAY présentent respectivement le Projet Éducatif des Territoires (PEdT) pour les années 2018 à 2021 inclus et le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) courant pour la même période. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement du CEJ et du PEdT.

➤ Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées à l'EPCI, selon une méthodologie fixée par la Loi. M. GAY présente le rapport d'évaluation des charges transférées en 2018 par compétences facultatives et optionnelles. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport.

➤ ECLA – Approbation du rapport d'activité 2017

La Communauté d'Agglomération doit faire parvenir chaque année son rapport d'activité à chaque commune membre d'ECLA. M. le Maire charge M. GAY de présenter ce rapport. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport et charge M. le Maire de transmettre copie de la délibération au président d'ECLA.

➤ Projet d'abandon de la mise à jour du plan cadastral

Les géomètres du Cadastre nous informent de la décision de la Direction de Finances Publiques de suspendre la mise à jour des bâtiments par des levés sur le terrain. Cette mise à jour annuelle sera remplacée par des méthodes centralisées et automatisées à partir de photos aériennes avec une fréquence de 3 ou 4 ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à la suppression des missions de service public de qualité et de proximité par les géomètres du Cadastre.

➤ Décision modificative n° 2 - Budget principal - Augmentation de crédits au compte 2033

Augmentation de crédits au compte 2033 d'un montant de 242,00 €, afin d'inclure dans le budget d'investissement les frais d'insertion. Avis favorable à l'unanimité.

➤ Projet de suppression des taux réduits de TVA dans le Bâtiment

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire suite au courrier adressé par le Président de la CAPEB du Jura, concernant les probables conséquences de la suppression des taux réduits de TVA dans le secteur du Bâtiment, notamment en matière d'emploi, d'aménagement du territoire, de la réhabilitation du bâti et des économies d'énergie, le Conseil Municipal demande à l'État de ne pas supprimer les taux réduits de TVA dans le secteur du Bâtiment.

➤ Urbanisme

• Demande de droit de préemption

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vendeur	Acquéreur	Adresse du bien
BERNARD Laurent	DELORME Nathalie	710, route de Condamine
COLIN Mégane	GUETTE Gwénaél	En Bleu, chemin du Château d'Eau
SCI VERMOT-GAUCHY	SCI Les Jourlandes	1, route de Bletterans

• Demande de travaux et permis de construire

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Dossier	Nom	Objet
DP	JANOD Gabriel	Abri de jardin
DP	PERNIN Kévin	Piscine

DP	SAS AIRE 39 – OLIVA Nicolas	Aménagement club et fumoir, extension parking
----	-----------------------------	---

➤ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Suite à la visite de M. GAGNEUR, propriétaire de l'étang « En Bedey », situé en bordure du chemin communal du « Chemin Noir », celui-ci a fait part de sa volonté de vendre cet étang et a apporté des précisions. La cabane installée de longue date sur la levée est sur le domaine communal, ainsi que la levée et le déversoir de l'étang. Ces problèmes ont déjà été évoqués en commission « Bâtiments, Voirie et Réseaux » quelques jours avant le conseil, sachant que le vendeur donnerait un droit de préférence à la Commune. La Commission a validé à l'unanimité cette proposition d'acquisition. Après débat, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de M. GAGNEUR pour une acquisition de l'étang dans le cadre d'un projet pédagogique (activités pour les scolaires et l'ALSH) et écologique (maintien de la biodiversité et sauvegarde des milieux naturels).
- Plan canicule 2018 : Mme TISSERAND présente le plan canicule 2018 mis en place en collaboration avec la Préfecture et le CCAS.
- Référent déontologue : une nouvelle mission obligatoire a été confiée au Centre de Gestion en matière de déontologie depuis le 1^{er} juin 2018. Tout agent territorial pourra saisir le référent déontologue pour tout conseil sur les principes déontologiques. Une information du personnel sera faite à la rentrée.
- Conventions avec les associations : chaque association utilisant des locaux communaux doit signer une convention avec la Mairie pour la mise à disposition des salles. Chaque association concernée recevra prochainement cette convention.
- C/R des commissions communales : M. le Maire et M. GANDELIN portent à connaissance des élus le compte rendu des commissions « Bois et Forêt » et « Bâtiments, Voirie et Réseaux ».
- Point sur les travaux en cours : M. le Maire fait un point précis sur tous les travaux en cours dans la commune.
- Transports scolaires : confirmation des arrêts de bus chemin du Haut Gauvin et au carrefour du chemin des Caravottes et de la route de Blanay.
- Recrutement adjoint d'animation : Mme BOUVET informe le Conseil Municipal du recrutement de M. Émile BROYER en qualité d'animateur en remplacement de M. Arnaud GANDELIN.
- Travaux Eaux pluviales Rte de Nilly : Les DICT sont lancées pour l'évacuation des eaux pluviales route de Nilly à hauteur du carrefour avec la rue du Moulin.
- Travaux CARREL : M. le Maire informe le Conseil de travaux réalisés sur un terrain agricole sans autorisation et prévoit de dresser procès-verbal.
- Egouts En Verdet : les habitants de la rue des Violettes ont rencontré des problèmes d'évacuation des eaux usées. Après intervention des pompiers, il semble que tout soit rentré dans l'ordre. Le SIAAL a été informé.
- Aboiements des chiens : M. le Maire informe les conseillers de courriers reçus en Mairie concernant les aboiements de chiens. Il rappelle à chacun la nécessité de respecter les règles de bon voisinage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

La secrétaire,

Emmanuelle GILLOT



Le Maire,

Jean-Yves LANNEAU

